

Séance du Conseil général du 28 mars 2023
Information sur le chantier d'agrandissement du Collège de la Pra phase 2

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Pour faire suite à l'approbation du préavis numéro 2) - relatif à la demande du crédit de construction pour l'agrandissement du collège de la Pra phase 2 - du Conseil général du 21 juin 2022 dernier, la Municipalité vous apporte ici quelques informations concernant l'avancement dudit projet et vous présente par la même occasion quelques photos relatives

- 1) Durant les fêtes de fin d'année, le chantier a été fermé du 23 décembre au 9 janvier
- 2) Début d'année les travaux reprennent avec le décapage de la terre végétale pour le terrassement de l'école ainsi que le décapage de la terre végétale pour la création des pistes sous contrôle pédologique de SOL CONSEILS par Monsieur Amiguet
- 3) Création de la zone de VIE
- 4) Création de la piste d'accès
- 5) Début février, terrassement, fouilles en pleine masse du bâtiment de l'école
- 6) Mi-février, exécution du radier et exécution des fûts pour la stabilité de la grue
- 7) Au vu des sondages de terre pris au niveau du futur bâtiment de gymnastique et pour assurer la sécurité des enfants, la palissade de chantier se trouvant devant le bâtiment actuel de l'école doit être déplacée ce qui a impliqué un nouvel accès en copeaux de bois devant l'école existante
- 8) Pour les mêmes raisons, les arbres restants ne peuvent malheureusement pas être sauvés et doivent être par conséquent enlevés
- 9) Dimanche 26 février la tempête ayant fortement touché Féchy, l'entreprise MEMBREZ à dû intervenir pour remettre en place, renforcé les palissades qui ont bougés
- 10) Sous les yeux des enfants la grue arrive le 6 mars
- 11) Début mars fin des terrassements pour le futur bâtiment de l'Ecole
- 12) Mi-mars début de la pose des canalisations PE sous radier du bâtiment de l'Ecole
- 13) Mi-mars début des terrassements pour le futur bâtiment de la salle de gymnastique
- 14) Pour information, le 3 mai aura lieu la pose de la première pierre, ou plutôt le coulage de la dalle du sous-sol du bâtiment de la future école avec la venue des journalistes

Pour rappel, le chantier n'est pas public, en cas de questions, la Direction des travaux et la Municipalité sont à votre disposition

Merci à tous pour votre attention

FD/Conseil du 28 mars 2023